



**Service d'arbitrage jun D**

### Communiqué du 19 septembre 2010

#### Présence d'arbitres juniors D au match

Nos arbitres juniors D doivent être présents 60 minutes avant le coup d'envoi au lieu du match. Un vestiaire doit leur être mis à disposition dès leur arrivée.

Les passeports des équipes doivent leur être remis au moins 45 minutes avant le coup d'envoi accompagné de la liste de joueurs dûment et proprement remplis. La facture doit leur être payé également avant le début du match, les entraîneurs sont priés de se munir de CHF 25.- .

Depuis le début de cette saison, les convocations ne sont envoyées que par e-mail et sont publiés sur le site de l'ANF. Chaque arbitre est responsable d'aller contrôler, en plus de sa boîte e-mail, également le site ANF pour voir si un match lui est attribué. En principe ceux-ci sont annoncés 10 jours à l'avance mais peuvent également être indiqué plus tardivement p.ex lorsqu'il s'agit d'un remplacement d'arbitre non disponible. Un contrôle le vendredi après-midi s'impose donc pour le week-end.

Chaque arbitre est responsable de faire cela et donc d'arbitrer les matches qui lui sont attribués.

Les entraîneurs sont priés d'informer le soussigné si un arbitre arrive en retard. Si 30 minutes avant le coup d'envoi, l'arbitre n'est toujours pas là, il faut lui téléphoner et s'il n'est pas possible de le joindre où que l'arbitre indique ne pas venir au match, aviser dès cet instant là la permanence afin qu'un autre arbitre puisse être envoyé.

Tous les arbitres juniors D non engagés et n'ayant pas fait de demande de congé sont susceptible d'être appelés pour remplacer au pied levé un arbitre défaillant pour un match proche de chez soi.

Nous espérons par la présente permettre dans le futur aux matches de se dérouler dans de bonnes conditions et ne plus revivre les situations de ces dernières semaines où des arbitres arrivent tardivement, voir pas du tout au match ou encore où des clubs nous avisent 2 minutes avant le coup d'envoi de l'absence d'un arbitre.

S'agissant des matches de coupe, nous rappelons qu'en cas d'égalité à l'issue des 70 minutes, chaque équipe tirera 4 penalties.

Nous vous remercions tous de votre collaboration et vous souhaitons un excellent championnat !

Skander AGREBI, président du service d'arbitrage jun D  
[agrebi.skander@football.ch](mailto:agrebi.skander@football.ch) – 079 214 08 58